

“J'ai vaincu la violence conjugale”

Le rapport d'Amnesty International le confirme : la violence conjugale n'est pas une fatalité. On peut dénouer le cycle infernal des disputes et des coups. Avec courage, Marie, 50 ans, professeure d'histoire et géographie à Athis-Mons, nous raconte son histoire.

Savez-vous qu'en France, une femme meurt tous les quatre jours des suites de violences conjugales », interroge Marie de sa voix douce. Un peu perdue sur son canapé blanc, sa chatte Chloé blottie contre elle, Marie raconte. Son divorce, son sentiment de solitude, de vide affectif, la difficulté à assumer le quotidien. « J'avais même envisagé de m'inscrire dans une agence matrimoniale ! » Et puis, un soir de janvier 1999, dans un petit restaurant où elle est allée dîner avec des amis, c'est la rencontre. « Il m'a tout de suite séduite. Il avait l'air perdu, fragile, à la dérive. » Sa compagne l'avait abandonné et était repartie vivre dans le Var auprès de ses parents avec leurs deux filles. « Pendant six mois, c'est la fusion, l'osmose. Il est tendre, attentionné. Sportif, il partage beaucoup d'activités avec mes enfants. Il les écoute, les gâte. Mes deux fils sont en manque de père. Après le divorce, mon ex-mari est parti travailler en Allemagne, il est donc peu présent. Il insiste pour que nous nous mariions en juillet. Mon entourage trouve que c'est trop tôt

Photo: Lizette Soban pour Prisma

La violence en chiffres

Une femme sur dix est victime de violence conjugale. Tous les 4 jours, une femme décède des suites de violence au sein du couple. Parmi les victimes de violence, on trouve :

- 6,1% de femmes cadres
- 6,8% de femmes de profession intermédiaire
- 4,6% ouvrières
- 9,8% étudiantes
- 9,7% chômeuses non indemnisées
- 8,2% de femmes dont le conjoint est au chômage sans indemnisation
- 13% d'entre elles poussent la porte d'un commissariat
- Les femmes battues se suicident 7 fois plus

Source : Enveff (Enquête nationale sur les violences faites aux femmes en France - 2003) et ENSAE, Junior Etudes à la demande de C. Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion Sociale et à la Parité.

« AGIR DÈS LES PREMIERS SIGNES DE VIOLENCE »

Marie-France Hirigoyen, psychiatre, psychotérapeute familiale, auteure de *Femmes sous emprise, Les ressorts de la violence dans le couple*, aux éditions Oh !

Comment différencier la vraie violence de la scène de ménage ?

Dans un conflit de couple, l'identité de chacun est préservée, l'autre est respecté en tant que personne. L'argumentation est possible. Le point limite n'est pas dépassé. L'objectif n'est pas de détruire l'autre. Ce n'est pas

le cas dans la violence conjugale. L'enjeu est de dominer et d'écraser l'autre.

Les mots peuvent-ils faire mal ?

La violence peut aussi se manifester en paroles dont les effets sont d'autant plus pernicieux qu'ils ne laissent pas ou peu de traces. Pourtant, injures, mena-

ces, dénigrements, intimidations sont généralement un prélude, la base sur laquelle s'ancre la violence physique.

Une situation complexe ?

D'une façon générale, la violence est difficile à penser, ce qui explique que nous ayons du mal à la repérer. Il est essentiel que les femmes apprennent à recon-

naître les premiers signes de violence et à les dénoncer, non pas pour nécessairement porter plainte en justice, mais pour trouver en elles la force de sortir d'une situation abusive. Un premier coup peut être un accident. Après le deuxième, il y aura forcément récidive et dégradation de la situation.

mais je suis divorcée depuis maintenant sept ans, et je suis certaine d'avoir rencontré l'homme de ma vie !

La première crise

C'était en décembre. Nous sommes allés chercher ses filles dans le Var et le retour a été pénible à cause de la grande tempête. Le lendemain, les petites réclament des frites pour le déjeuner. Je n'ai pas eu le temps de faire les courses : « Ce midi, ce sera des pâtes ! » Il se met à hurler et à m'abreuer d'injures d'une violence et d'une grossièreté qui me laissent sans voix. Puis, en claquant la porte, il part avec elles et... ma voiture ! Je suis effondrée, je ne comprends pas. Lorsqu'il rentre le soir, il vandalise notre chambre en s'acharnant sur les objets auxquels je tiens, et me jette à la figure la couche pleine d'excréments de la petite que je venais de changer. Le lendemain, il part chez son cousin et me laisse sans nouvelles pendant plusieurs jours. Je ne sais plus où j'en suis. Je cherche quelle erreur j'ai pu commettre. Puis une semaine plus tard, grand acte de contrition avec pleurs, excuses et cadeau.

La violence va crescendo

Nouvelle crise. Cette fois-ci, en plus des insultes, il me frappe et disparaît ensuite

pendant plusieurs semaines. C'est au cours d'une autre crise qu'intervient le passage à tabac. Résultat : une interruption temporaire de travail supérieure à 8 jours. En plus des coups, il a un comportement abusif : terrifiant à la maison, alternant crises de colère et silence glacial pendant plusieurs jours, odieux avec ma famille et mes amis qui n'osent plus me voir. Il a même à plusieurs reprises jeté mes cours et mes copies dans l'escalier de l'immeuble.

Les quelques amies dans la confidence - j'ai un peu honte - ne comprennent pas pourquoi je ne le mets pas dehors. Bien sûr, j'ai porté plainte à plusieurs reprises, mais je me suis rétractée car une condamnation lui aurait fait perdre le droit de garde de ses filles. Et puis en dehors des crises, c'est un compagnon charmant, attentif, serviable. Pour moi, elles étaient le résultat d'une grande souffrance intérieure. Dès la naissance, sa mère l'a rejeté. Elle a refusé de s'occuper de lui parce qu'il ressemblait à son père, un homme qu'elle haïssait. Je n'allais quand même pas l'abandonner alors qu'il allait si mal !

L'ultime scène s'est jouée en février 2003. J'ai été frappée si violemment qu'il a fallu me transporter à l'hôpital de Juvisy, puis me transférer dans une maison de repos. Lui a été mis en garde à vue sur ordre du

commissaire de police, puis déferé au parquet. Aujourd'hui, je vais mieux. Je l'ai quitté bien sûr. Je milite également au sein de l'association « Respect, contre la violence conjugale ». Enfin, j'ai repris la danse, ma passion. L'élément positif de cette terrible expérience : la souffrance m'a ouverte encore plus aux autres. Mon message : ne restez pas isolée, prenez contact avec une association, c'est trop dur de faire les démarches seule. Et puis laissez le temps au temps pour que la souffrance s'apaise. »

Pour vous aider

Que faire ? En cas d'urgence, se réfugier immédiatement chez des voisins ou des proches. Appeler le 17 (police) ou le 15 (Samu) en cas de blessures.

Fédération nationale solidarité femmes (FNSF) Accueil, écoute, accompagnement et hébergement. Tél : 01 40 33 80 60, du lundi au samedi de 7 h 30 à 23 h 30. fnsf.doc@wanadoo.fr

Ni Putes Ni Soumises (NPNS) Tél. : 01 53 46 63 00, du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00. acvictime@niputes-nisoumises.com

Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF) www.infofemmes.com

Pour aller plus loin

A LIRE

Le rapport d'Amnesty International, **France : les violences faites aux femmes**, aux éditions Autrement, Collection Mutations, 13 €. Ce document, réalisé par Prune de Montvallon, sociologue, s'appuie sur des témoignages et des entretiens. Il dresse, entre autres, un état des lieux de la situation en France et rappelle aux autorités leur responsabilité et leurs obligations de tout mettre en œuvre pour protéger et aider les victimes.

Pour en finir avec les violences conjugales, d'Emmanuel Millet, éditions Marabout.

SIGNER

« Halte à la violence contre les femmes », une pétition pour soutenir Amnesty International dans sa campagne mondiale contre les violences faites aux femmes. www.amnesty.asso.fr

REGARDER

Violence conjugale, le courage de dire, un reportage de Carole Tresca, chez Audiovisioconcept.